

FORMATION D'ÉVALUATEURS DU LABEL D'ETAT TOURISME & HANDICAP

PARIS



 Permettre d'accueillir des personnes en situation de handicap dans les destinations touristiques.

Objectifs

1. Comprendre le label d'Etat et découvrir les différents acteurs,
2. Connaître les différents handicaps,
3. Connaître les principes de l'accessibilité,
4. Expérimenter les handicaps moteur et visuel,
5. Identifier les outils imposés par le label,
6. Utiliser la grille et la synthétiser.

En présentiel à PARIS

1^{er} semestre : 29,30 et 31 mars 2027

2nd semestre : 15,16 et 17 novembre 2027

Durée : 3 jours (21 heures)

Tarif : 860,00 € HT/ 1032 € TTC

Référence : THID2701 & 02

TYPE D'ACTION DE FORMATION

Adaptation, évolution et développement des compétences (art 6313-3 §2 Code du travail)

PUBLIC

Professionnels du tourisme en charge de la mission accessibilité

PRÉ-REQUIS

- Être en charge du développement du label d'Etat Tourisme et Handicap,
- Avoir suivi dans la mesure du possible au moins une évaluation,
- Avoir pris connaissance d'un document générique sur les déficiences.



Formation ouverte aux personnes en situation de handicap sur demande

Pour vous inscrire :

Formation du 1^{er} semestre : Cliquer ici

Formation du 2nd semestre : Cliquer ici

Pour tout renseignement :

Tel. 06 15 52 53 15

Mail : contact@tourisme-competences.net

Sous réserve de 7 participants
15 jours avant la date effective

Version 1 03/07/2025

Formation possible sur demande

MODALITES D'EVALUATION

QCM récapitulatif des 5 objectifs précités
Questionnaires d'évaluation à chaud et à froid,

Délivrance du statut d'évaluateur T&H:

La formatrice attribue ou non le statut de d'évaluateur du label d'Etat au stagiaire.

A l'issue de votre formation, vous trouverez dans votre dossier administratif, une attestation de suivi de formation Tourisme et Compétences **à remettre à votre employeur.** Cette attestation atteste simplement de votre participation à la formation. Elle est à distinguer de l'attestation de d'évaluateur délivrée (ou non) par ATH



JOUR 1 : CONTEXTE ET OUTILS

- Présentation de l'association Tourisme & Handicaps (actions et missions),
- Présentation du label d'Etat Destination Pour Tous,
- Le label d'Etat Tourisme & Handicap : historique, procédures et positionnement de l'évaluateur,
- La chaîne touristique (ce qui est attendu par le client) et qui entraîne l'hétérogénéité de l'offre labellisée,
- Les outils de la labellisation : règlement d'usage, demande du label, cahiers des charges, fiche de synthèse, acte d'engagement.

Connaître Les principales définitions

- Le handicap : une situation et non plus une invalidité
- La déficience, la limitation d'activité, la restriction de participation
- L'accessibilité et la chaîne de déplacement réel

Connaître les principales déficiences

- Caractéristiques, conséquences et outils de compensation,
- Typologie de critères à mettre en œuvre par le prestataire,
- Mises en situation : au minimum mises en situation d'utilisation d'un fauteuil roulant et de cheminement avec masques et cannes longues

JOUR 2 : LES FONDAMENTAUX DE L'ACCESSIBILITE

- Normes sur l'usage d'un fauteuil, prise de mesures anthropométriques avec démonstration,
- La gestion des obstacles,
- Les principes de la signalétique,
- Les notions d'éclairage ; la sécurité et la dangerosité

Les critères « Caractéristiques générales / Hébergement—Restauration »

- Entrée , cheminements horizontaux et verticaux, extérieurs et intérieurs
- Sanitaires : chambre, salle de bain et WC
- Restaurant : salle de petits déjeuners et self.

JOUR 3 : MISE EN SITUATION D'ÉVALUATION SUR LE TERRAIN

- Application d'évaluation, rédaction de la fiche de synthèse
- Mise en commun et réponses aux questions